

Section 0. : Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Référence SIGMaP de la DRP : T_DECR_85625

Avis n° : ..0.0.3../24/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DECR/S-PRMP

Objet : Réhabilitation de la station d'eau de Dogbo-Ahomey

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le portail web des marchés le 26 janvier 2024.

2. La SONEB a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des ressources sur fonds propres, afin de financer ses dépenses d'exploitation, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **Réhabilitation de la station d'eau de Dogbo-Ahomey**.

3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de **Réhabilitation de la station d'eau de Dogbo-Ahomey** qui consistent à :

- Prendre connaissance de tous les aspects liés à l'état du bâtiment,
- Ériger une passerelle en béton armé à partir de la voie pour assurer un accès sécurisé au bâtiment de commande,
- Empêcher l'entrée d'eau dans le bâtiment,
- Relever la base des fenêtres pour empêcher l'entrée d'eau,
- Fermer la porte de la salle du groupe ainsi que les ouvertures de claustra et relever la hauteur du mûr allégé de tout le bâtiment pour empêcher l'infiltration de l'eau dans le bâtiment,
- Ouvrir une nouvelle porte pour accéder à la salle du groupe à partir de la salle de chloration,
- Assécher et étanchéiser l'intérieur du bâtiment,
- Relever les équipements hydrauliques, électromécaniques et électriques conséquemment au-dessus du niveau de l'eau,
- Renforcer la structure, réfectionner le bâtiment,
- Poser de nouveaux matériels de finition (portes, fenêtres, électricité, peinture, etc.)

Les prestations sont en lot unique.

Aucune variante ne sera prise en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➤ Capacité technique et expériences

- Être une entreprise de génie civil. (Joindre le registre de commerce et du crédit mobilier) ;

- Avoir exécuté au moins **un (01) marché** similaire d'un montant de **dix millions cinq cent mille (10.500.000) FCFA HT**, portant sur des travaux d'étanchéité de bâtiment au cours des cinq dernières années (2019 à 2023) ;

Le candidat doit documenter distinctement ces marchés. L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de bonne fin de prestation similaire accompagnée de la page de garde (portant le montant du marché) et de signature du contrat ou de procès-verbal de réception des marchés similaires doivent être joints.

- Disposer du personnel clé devant exécuter les prestations, à savoir :
 - un conducteur des travaux de génie civil, ayant au minimum un DTI en Génie Civil ou un Bac F4 et disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la fonction de conducteur des travaux;
 - un chef chantier, titulaire au minimum d'un CAP (génie civil) totalisant un minimum d'expérience de cinq (05) ans, ou un ouvrier spécialisé (chef maçon) disposant d'un diplôme de fin d'apprentissage en maçonnerie et totalisant un minimum d'expérience de dix (10) ans;

Joindre les diplômes légalisés, les CV, les attestations de travail et une copie de leur pièce d'identité.

- Les moyens matériels pour la réalisation des travaux, sans être limitative, doit comporter, entre autres :
 - Barque motorisée,
 - Camion benne,
 - Moto pompe

Joindre les preuves de propriété ou de location des matériels

➤ Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours des trois (03) dernières années au moins égale à **quatorze millions (14.000.000) FCFA**. **Le candidat devra joindre les états financiers des années 2020, 2021 et 2022.**
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de **quatorze millions (14.000.000) FCFA**.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ Capacité technique et d'expériences :

- Être une entreprise de génie civil. **(Joindre le registre de commerce et du crédit mobilier) ;**
- Disposer d'un personnel d'encadrement technique à affecter à la réalisation du marché (BAC + 5 en Génie Civil ayant au moins trois (03) ans d'expérience générales et une (01) expérience dans les prestations similaires) **Joindre le diplôme légalisé, le CV, les attestations de travail et une copie de sa pièce d'identité.**

- Disposer du personnel clé devant exécuter les prestations, à savoir :
 - un conducteur des travaux de génie civil, ayant au minimum un DTI en Génie Civil ou un Bac F4 et disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la fonction de conducteur des travaux;
 - un chef chantier, titulaire au minimum d'un CAP (génie civil) totalisant un minimum d'expérience de cinq (05) ans, ou un ouvrier spécialisé (chef maçon) disposant d'un diplôme de fin d'apprentissage en maçonnerie et totalisant un minimum d'expérience de dix (10) ans;

Joindre les diplômes légalisés, les CV, les attestations de travail et une copie de leur pièce d'identité.

- Les moyens matériels pour la réalisation des travaux, sans être limitative, doit comporter, entre autres :
 - Barque motorisée,
 - Camion benne,
 - Moto pompe



Joindre les preuves de propriété ou de location des matériels

➤ Capacité financière :

- Fournir une attestation des risques professionnels (**Responsabilité civile professionnelle**) d'un montant minimum de **quinze millions quatre cent mille (15.400.000) FCFA**;
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de **quatorze millions (14.000.000) FCFA**.

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de huit (08) semaines.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : prmp@soneb.bj et prendre connaissance de documents de demande de renseignements et de prix au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis** de 8 h à 12 h 30 minutes dans la matinée et de 14 h à 17 h 30 minutes dans la soirée et/ou sur le site web : www.soneb.bj.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à compter du... **05.FEV...2024**. Le dossier de Demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats *intéressés* sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **1^{er} étage de**

la **Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis**. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Cet avis peut être téléchargé sur le site web : www.soneb.bj ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis** au plus tard le... **19 FEV 2024** à 9 h 30 minutes **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Direction générale de la SONEB, 3^{ème} étage, Bureau 311, le... **19 FEV 2024** à 10 h.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cent quarante mille (140.000) FCFA**. En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de 30 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le **30 JAN 2024**



Hugues MEHOU

La Personne responsable des marchés publics

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site de l'ARMP : www.armp.bj